

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1^{er} de chaque mois, ou commencer avec le 1^{er} numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de tous les instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Nécessité de s'initier à la science agricole.

—M. l'abbé C. Tanguay doit publier sous peu les 2^{me} et 3^{me} volumes de son "Dictionnaire généalogique sur les familles canadiennes, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours," s'il reçoit l'encouragement qui lui est nécessaire, pour rencontrer les frais d'impression ; ceux qui n'ont pas encore acheté le 1^{er} volume déjà publié, pourront l'obtenir en s'adressant à M. Tanguay, en même temps qu'ils lui feront parvenir leur bulletin de souscription pour les deux autres volumes qui compléteront cette importante publication.— Interdiction du commerce de lard américain sur les marchés français ; cette interdiction aura sans doute pour effet de faire hausser le prix du lard dans la Province de Québec ; quels sont les causes de la trichine chez les porcs ?—Ouverture des cours à l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne ; M. l'abbé L.-O. Tremblay a été nommé directeur de l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne.—Nécrologie : Son Excellence Mgr Charles Félix Cazeau, Prêlat domestique de Sa Sainteté et Vicaire-Général de l'Archidiocèse de Québec, décédé à Québec, samedi, 26 février.

Causerie Agricole : Culture des prairies de la quatrième classe (prairies généralement marécageuses, marais).—Culture des prairies artificielles.

Sujets divers : Le petit-lait pour la nourriture des porcs.—Les labours multipliés.

Bibliographie : Le mois de mars.—"Mois pratique de St Joseph, ou pieux logs de ce glorieux patriarche à ses enfants," par le R. P. Huguet.—"Mois de St Joseph," contenant diverses prières et méditations.—"Légendes de St Joseph, patron de l'Eglise universelle."—"La vie et les vertus de St Joseph," d'après les livres saints, par le R. P. H. Saintrain.—Ces volumes sont en vente à la librairie de MM. J.-B. Rolland & Fils, à Montréal.

Choses et autres : Le sucre extrait du concombre.—Emploi de l'huile de pétrole contre la gale des moutons et contre les insectes qui dévorent les animaux et les végétaux ; danger qu'il y a d'en faire usage. Quelques renseignements sur la plantation des arbres.—Les feuilles de sapin données aux moutons.—Cercles agricoles sous le patronage du clergé.

Recettes : Moyen pour donner au pain une saveur agréable.—Moyen pour guérir la diarrhée des veaux.—Moyen pour nettoyer les vases qui ont contenu de l'huile de pétrole.

REVUE DE LA SEMAINE

Nécessité de la lecture.—Dans un article que publiait récemment notre confrère du *Courrier du Canada*, sur la nécessité de la lecture, voici le conseil qu'il donne tout particulièrement aux cultivateurs :

"Ainsi l'agriculteur pratique doit suivre sur les journaux les découvertes de la chimie agricole, les essais coûteux que d'enthousiastes agronomes tentent chaque jour, les procédés nouveaux de culture, les instruments perfectionnés de travail qui réduisent le labour ou doublent les forces. Il reconnaîtra alors que la théorie est son meilleur auxiliaire, que la science travaille pour lui loin des champs qu'il féconde, et pourtant dans son intérêt le plus rapproché.

"S'il fallait énumérer ce que la science a fait pour l'agriculture, il nous faudrait reprendre un à un tous les progrès accomplis, car la routine n'invente rien et trop souvent elle rétrograde. Les prairies artificielles, les labourages du sous-sol, le drainage, les engrais minéraux, tant de plantes nouvelles qui enrichissent les champs et les jardins, tant de croisements de races, qui ont augmenté les rendements soit en chair, soit en toison, à qui sont-ils dus ? A la science théorique qui observe, analyse, compare, conclut et suggère. L'énorme étendue de terres mises en culture, les abondantes récoltes qu'elles portent ne sont devenues possibles que par l'aide de la science. Sans les moissonneuses et les batteuses mécaniques, il faudrait recourir aux faucilles et aux fléaux de nos pères et les bras des fils déshabitués du travail se fatigueraient vite d'un labour qu'ils ne connaissent plus....."

Une œuvre nationale : "Dictionnaire généalogique, des familles canadiennes," par M. l'abbé O. Tanguay.—Le *Canadien* annonce dans les termes suivants, la publication du deuxième et du troisième volumes qui devront compléter cette œuvre éminemment utile et qui a valu à son auteur de si longues et si laborieuses recherches :

André Murain, éd., 1 A. S. M.

" Il y a déjà seize ans. M. l'abbé Cyprien Tanguay commençait un travail immense. Il s'était donné pour tâche de faire un " Dictionnaire généalogique des familles canadiennes. " C'était une entreprise colossale et éminemment patriotique. A la pensée des labeurs qu'une pareille œuvre exigerait, bien des personnes refusèrent de croire qu'il était possible de la mener à bonne fin. Reconstituer dans des livres toute notre généalogie nationale semblait impossible à bien des gens.

" M. l'abbé Tanguay avait foi dans son courage et dans sa persévérance. Il se mit résolument à l'ouvrage. Pour réussir il lui fallait faire d'innombrables recherches, compulsier des milliers et des milliers d'archives. Il n'hésita pas. Après plusieurs années d'un travail patient, il publiait le premier volume du " Dictionnaire généalogique. " Depuis il s'est consacré à l'œuvre de sa vie, — œuvre vraiment nationale — avec une nouvelle ardeur, et il est maintenant prêt à ordonner l'impression du second volume. Mais avant d'encourir de nouveaux frais, l'auteur désire connaître quel nombre d'exemplaires il peut espérer vendre. L'édition du premier volume n'est pas encore écoulée. Le produit des ventes ne s'élève pas assez pour couvrir les frais d'impressions. On comprend qu'il est impossible de publier le second volume avant d'avoir disposé du premier, chose qu'il importe beaucoup de faire au plus tôt.

" L'épiscopat de la province est tellement convaincu de l'importance du " Dictionnaire généalogique " qu'il en recommande fortement l'achat dans une circulaire adressée au clergé.

" M. l'abbé Tanguay a le droit de compter sur le patronage du gouvernement de la province de Québec et de celui du Canada. Son ouvrage est d'une importance capitale. Les deux gouvernements doivent donner à l'auteur de ce grand et patriotique travail tout l'encouragement possible.

" Le " Dictionnaire Généalogique " est une œuvre spéciale qui mérite une attention particulière de la part des gouvernants.

" Nous n'avons pas besoin de faire de longs commentaires sur la grande utilité de l'ouvrage de M. l'abbé Tanguay. Tout le monde sait l'apprécier, et les lettres de l'épiscopat sont le témoignage le plus encourageant que l'auteur pouvait désirer.

" Toute la recette produite par la vente du premier volume a été appliquée au paiement des frais d'impression. M. l'abbé Tanguay n'a pas touché un seul sou en récompense de seize longues années d'un travail opiniâtre. Rien ne saurait mieux prouver son désintéressement, et les sentiments patriotiques qui ont soutenu son courage.

" Nous espérons qu'il recevra l'encouragement qu'il mérite si bien et qu'il sollicite afin de pouvoir publier bientôt le deuxième et le troisième volumes de son " Dictionnaire Généalogique des familles canadiennes. " Nous ne saurions trop fortement recommander à tous ceux qui s'intéressent au succès de cette œuvre nationale, de se hâter de s'inscrire au nombre des abonnés. "

Le lard trichinose.— Nos lecteurs ont pu voir dans nos dépêches télégraphiques les nouvelles que le lard américain était interdit sur les marchés français. La raison de cette interdiction est la maladie dont les

porcs des Etats-Unis sont atteints, les trichines (prononcez trikinés), maladie qui se communique aux personnes et contre laquelle il n'y a pas de remède connu. Il est bien vrai que par la cuisson tous les trichines disparaissent et qu'il n'y a aucun danger à consommer à ors le lard atteint par les trichines, mais combien de personnes mangent le lard à l'état cru dans les saucissons ou en jambons fumés.

Le résultat de cette interdiction a été de causer une hausse dans les prix du lard dans notre province qui sera appelée à en fournir une plus grande quantité que par le passé. Les cultivateurs doivent donc se préparer à suppléer à la demande et à engraisser le plus grand nombre de porcs possible; mais ils devront se garder de tomber dans les fautes de nos voisins américains, fautes qui ont été les causes des trichines. Une grande propreté, l'entretien de ces animaux préviendra toute maladie.

Voici ce que nous trouvons sur ce sujet dans la *Gazette des Campagnes*:

" Les habitations des porcs doivent être construites de manière qu'on puisse les maintenir propres. Les planchers en pentes offrent un grand avantage en permettant l'écoulement des urines. Les loges bien conditionnées, sont assez grandes pour que les animaux puissent circuler librement. L'aération et l'éclairage sont encore indispensables. Une cour à l'abri des vents du nord et pourvu en été d'un bassin rempli d'eau permet aux porcs de s'ébattre à leur aise et de se rafraîchir. Quand l'étroitesse des lieux et le manque d'eau ne comportent pas la possibilité d'établir un bassin, on peut brosser et laver les porcs de temps à autre.

" Il est de remarque universelle que les soins de propreté constituent pour le porc un état de bien-être tel qu'il grandit et engraisse promptement dans les porcheries bien tenues.

" Les maladies du porc sont pour l'immense majorité des cas, occasionnées par le mauvais état des porcheries (soulx) l'humidité et la malpropreté dans lesquelles on les confine.

" Parmi les maladies qui doivent leur origine à la négligence de l'homme, on cite principalement: le piéti (maladie du sabot), la goutte, la gale, la laderie, le lumbago, le scorbut, l'angine (maladie de la gorge), la dysenterie, le typhus charbonneux, la maladie vermineuse (ou trichine), les scrofules et la richitisme, maladie caractérisée par une altération profond du système osseux et par un affaiblissement général de constitutions.

" D'après cet exposé on voit que presque toutes les affections de l'espèce porcine ont pour point de départ l'humidité et la malpropreté, et qu'il est facile de les prévenir. "

La question d'interdire le lard américain a aussi été discutée en Angleterre: il est vrai que M. Gladstone a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de prononcer cette interdiction maintenant, mais le bruit qui se fait autour de cette question va empêcher beaucoup de commerçants d'acheter ce lard. La Russie, l'Italie, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal et la Grèce ont prononcé l'interdiction. A nos cultivateurs de profiter du malheur de nos voisins.—*Courrier du Canada,*

Ouverture des cours à l'École d'agriculture de Ste-Anne.—La rentrée des élèves qui suivent les cours à cette institution agricole a eu lieu hier.

M. l'abbé L.-O. Tremblay a été nommé directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne, en remplacement de M. l'abbé Narcisse Proulx qui a été appelé à la desserte de la paroisse de Beauport.

MGR CHARLES-FELIX CAZEAU.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Son Excellence Charles-Félix Cazeau, Prélat domestique de Sa Sainteté et Vicaire-Général de l'Archidiocèse de Québec, arrivée samedi, le 26 février, à une heure et dix minutes du matin.

Dans le cours de la journée, les journaux de Québec recevaient le communiqué suivant :

Mgr Cazeau dont l'état de santé, depuis quelque jours, inspirait de si vives appréhensions vient d'être enlevé à l'estime de ses amis, à l'affection et à la reconnaissance de tous ceux à qui il a fait du bien. Cette nuit, à une heure et 10 minutes, entouré de toutes les consolations de Notre Sainte Mère l'Eglise, le digne Prélat s'est endormi du sommeil des justes au milieu de la famille religieuse dont il était le père vénéré.

Les restes mortels du regretté défunt seront exposés dans la chapelle du Bon Pasteur où un service sera chanté lundi à 9½ heures a. m. Le même jour, vers quatre heures et demi, translation à la Basilique où l'office des morts sera récité. Mardi, à 9 30 heures a. m., un service solennel y sera chanté, après lequel les dépouilles mortelles seront transférées au cimetière du Bon Pasteur.—(Communiqué)

Son Excellence Monseigneur Charles-Félix Cazeau, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, Vicaire-Général de l'Archidiocèse de Québec, décédé ce matin à l'Asile du Bon Pasteur de cette ville, appartenait à la société d'une messe (section provinciale), à la congrégation de Nicolet et à la Société ecclésiastique de St. Joseph.

A. C. COLLET, Ptre.,
Secrétaire.

Archevêché de Québec, }
26 février 1881. }

Monseigneur Charles-Félix Cazeau était né à Québec, le 24 décembre 1807. A peine avait il deux ans qu'il perdait son père, mais pour le consoler de ce malheur sa mère lui restait. Elle guida ses premiers pas dans le sentier de la vertu et bientôt elle en faisait cet enfant dont l'exquise politesse devait un jour tant charmer Mgr Plessis.

Mgr Charles-Félix Cazeau eut pour un de ses premiers maîtres, le Frère Louis, dernier récollet de notre pays. En 1819, il commençait ses études classiques au Collège de St-Roch. Au nombre de ses professeurs d'alors, se trouvait M. Baillargeon qui devint plus tard archevêque de Québec. En 1822, il allait continuer ses études au Collège de Nicolet.

Il se décidait en 1825, à embrasser l'état ecclésiastique et il était appelé auprès de Mgr Plessis en qualité de sous-secrétaire. Il fit en même temps ses études

théologiques au Grand Séminaire de Québec. Le 3 janvier 1830, il fut ordonné prêtre par Mgr Panet dont il devenait Secrétaire. Alors nommé Chapelain de la Congrégation des hommes de Québec, il en exerça les fonctions jusqu'en 1849 et fut remplacé par les RR. PP. Jésuites. Le 9 octobre de l'année suivante, Mgr Turgeon, devenu archevêque par la mort de Mgr Signay, le constituait son Grand Vicaire.

Malgré ses occupations, déjà si multipliées, M. Cazeau voulut bien se charger, le 15 mai 1856, de la direction de l'asile du Bon Pasteur; depuis cette époque il n'a cessé d'en être le dévoué Chapelain.

M. Cazeau a été administrateur du diocèse en quatre différentes reprises, d'abord en 1862, puis en 1869-70, 1870-71, 1872-73.

En 1875, Sa Sainteté Pie IX l'élevait à la dignité de Prélat Domestique de sa Maison.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES PRAIRIES NATURELLES (Suite).

Culturé des prairies de la quatrième classe (prairies généralement marécageuses, marais).—Par le mot culture, il faut entendre ici les travaux d'amélioration dont ces prairies sont susceptibles; car du moment qu'elles seront améliorées comme nous allons l'indiquer, elles rentrent dans la troisième classe de prairies, et s'administrent alors de la même manière.

Les prairies marécageuses et les marais n'ont aucun besoin d'engrais ni d'humidité pour en retirer la fertilité de leur sol ou pour en augmenter les produits. Ces terrains, dont le voisinage est si malsain pour l'homme, et le pâturage si nuisible à la constitution des bestiaux qui n'ont pas d'autre nourriture, sont annuellement fertilisés par une grande quantité de plantes grasses que les bestiaux refusent de manger, et qui pourrissent sur le sol même: une humidité toujours surabondante favorise la végétation de ces plantes, et détruit le peu de bonnes herbes qui pourraient y croître. L'amélioration de ces prairies est donc spécialement attachée à leur dessèchement.

Pour l'opérer, il faut, comme dans les dessèchements de la plus grande étendue, remplir de ces conditions essentielles et principales: la première est de contenir les eaux extérieures qui rendaient le terrain marécageux, à cause de leur stagnation sur sa surface; et la seconde, de vider les eaux stagnantes intérieures.

Le choix des moyens qu'il faut employer pour y parvenir dans les grands dessèchements, suivant les différentes circonstances locales, exige des connaissances théoriques et pratiques qui ne peuvent être l'apanage que des hommes consommés dans cet art; mais autant ces travaux demandent de précautions, présentent de difficultés et occasionnent de dépenses, autant ils deviennent faciles et peu dispendieux lorsque les marais ont peu d'étendue, ou que leur dessèchement est favorable à la topographie des lieux.

Si l'on n'a qu'une petite portion marécageuse à dessécher dans une prairie, il n'est pas toujours nécessaire de contenir les eaux extérieures qui y restaient en stagnation, et souvent il suffit de procurer à ces eaux intérieures un écoulement complet par un fossé de dessèchement partant du fond de cuve de la

partie marécageuse, et allant aboutir, dans une pente convenable, au ruisseau ou à la rivière qui l'avoisine.

Si telle partie du marais avait une certaine étendue, il faudrait ajouter un fossé principal de dessèchement d'abord de sangues en patte d'oie à sa naissance, et ensuite, et au besoin, des fossés secondaires, pour en soutirer toutes les eaux surabondantes et les réunir dans le fossé principal.

Enfin, si le marais avait pour cause de sa formation les défordements périodiques d'un cours d'eau voisin, dont le lit fut au dessus du niveau du marais, sans pouvoir les faire ensuite couler que par des travaux extraordinaires, alors encore on serait obligé de contenir ses eaux extérieures, et de chercher, pour le nivellement du terrain environnant, les moyens de faire écouler les eaux intérieures de ce marais, et d'en assécher toutes les parties autant qu'il serait possible.

Mais quels qu'aient été les soins et l'intelligence que l'on aura apportés dans le dessèchement d'une prairie marécageuse, toutes les parties ne se trouveront point également asséchées, et il y en aura toujours qui resteront plus humides les unes que les autres. Les portions les plus saines seront destinées à faire des pâturages, où les bestiaux iront se nourrir pendant l'été, et les prairies les moins sèches pourront produire du foin abondamment pour l'hiver.

On divisera donc les prairies en pâturages des différentes espèces, suivant l'humidité naturelle plus ou moins grande de chaque portion; on les séparera par des fossés et des plantations analoges à la nature du sol; et après en avoir extirpé les joncs par le moyen de l'éclaircie, si cela est nécessaire, et en avoir retiré pendant plusieurs années consécutives d'abondantes récoltes d'avoine, de chanvre, etc., on les semera en herbe.

Il faut bien se garder de laisser entrer les bestiaux dans ces nouvelles prairies, parce qu'ils arracheraient ou enfonceraient les jeunes plants avec leurs pieds, surtout dans les terrains frais et mouvants.

Les travaux de conservation des prairies desséchées consistent dans l'entretien scrupuleux des fossés, rigoles et sangues de dessèchement; et on les maintiendra dans la fertilité naturelle, si, dans les travaux de dessèchement, l'on s'est ménagé les moyens de procurer à ces prairies des irrigations par infiltration pendant l'été.

DES PRAIRIES ARTIFICIELLES.

On a donné ce nom à des prairies composées d'une espèce de plante, et établies pour quelques années seulement sur les terres arables.

D'après cette définition, de la graine de foin, c'est-à-dire de la graine de toutes les sortes de graminées et autres plantes qui croissent dans les prairies naturelles, semée sur une terre qui porte ordinairement du blé, ne formerait pas une prairie artificielle. C'est un *pré-gazon*.

Des champs dans lesquels on sème des graines de plantes du goût des bestiaux, pour faire pâturer ces plantes une seule fois, ou les couper pour les faire consommer à la maison, s'appellent des *prairies temporaires*, des *prairies fourragères*, des *prairies momentanées*.

Parmi les plantes qui sont dans le cas d'être employées à ce dernier objet, il en est deux (le seigle et le blé-d'Inde) qui méritent la préférence sous beaucoup de rapports.

Le blé-d'Inde le quarantain, jouissant de la propriété de pousser en troquets, est préférable aux autres variétés pour la formation des prairies temporaires. Les autres plantes propres à entrer dans les prairies temporaires peuvent être rangées, à raison de leur bonté, dans l'ordre suivant: Orge, vesce, pois gris, gesse, fève de marais, lentille, spergule.

Une exploitation bien conduite ne peut dispenser d'avoir des prairies temporaires, indépendamment des prairies artificielles, et parce qu'elles donnent un pâturage ou un fourrage d'herbe fraîche aux époques de l'année où on en manque ordinairement, et parce qu'elles doivent nécessairement entrer dans un assolement régulier, ne fut-ce que pour varier les cultures.

Quoique certains auteurs appellent toutes ces sortes de culture, des prairies artificielles, il est bon, pour se conformer à l'usage généralement admis, de ne pas appeler *prairies artificielles* celles qui sont formées avec une seule espèce de graminée vivace.

Les plantes avec lesquelles on forme le plus communément les prairies artificielles, se réduisent au trèfle pour les terrains sablonneux ou argileux; au sainfoin, pour les sols secs et calcaires; à la luzerne, pour les terrains gras et humides.

C'est à Olivier de Serres qu'on doit la création des prairies artificielles; du moins il leur a donné leur nom. N'eût-il que ce seul mérite, la reconnaissance publique lui est certainement acquise, car peu de découvertes ont plus influé sur la prospérité de l'agriculture.

En effet, outre que les prairies artificielles fournissent un fourrage plus abondant que les naturelles, sur la même étendue de terrain, elles en procurent dans des lieux où il n'en croît pas naturellement; ce qui favorise par conséquent d'autant la multiplication des bestiaux de toutes espèces; elles servent encore de plus à faciliter l'assolement des terres, c'est-à-dire à les cultiver de manière à leur faire produire davantage en les épuisant moins.

Sans prairies artificielles on ne peut donc faire de la bonne agriculture, même dans les pays les plus abondants en prairies naturelles. Elles deviennent le fondement d'une fortune assurée pour tous les cultivateurs qui en établissent, lorsqu'ils savent en proportionner l'étendue à celle de leur exploitation. Déjà elles font la richesse de nombre de cultivateurs, grâce aux encouragements donnés à ce sujet par nos sociétés d'agriculture. Comme il n'y a qu'une faible partie de nos cultivateurs qui sont membres de ces sociétés, en ignorent même leur existence, il y en a beaucoup qui ne sont pas à même d'apprécier les avantages de ce genre de culture. Car, comme tout le monde le sait, les innovations les plus avantageuses sont celles qui sont les plus lentes à être adoptées par les habitants des campagnes.

Pour ce qui est de l'aménagement des prairies artificielles, nous croyons utile de citer ici quelques extraits de l'ouvrage publié par M. Gilbert sur ce qui les concerne.

« S'il est une question qu'il soit intéressant d'éclaircir, observe cet agriculteur, c'est celle si souvent débattue, et encore si indécise sur la proportion dans laquelle les prairies artificielles doivent entrer dans une exploitation: les uns, sans cesse occupés des grains qui servent à la nourriture de l'homme, ont cru défendre les droits de la population en resserrant les prairies artificielles dans les bornes les plus étroites, et n'ont pas senti que les productions des terres n'étaient pas en raison de leur étendue, mais de leur culture; d'autres, oubliant qu'il existait des hommes, et que la véritable destination des animaux était de concourir à leur subsistance, oubliant encore qu'il ne suffit pas que les animaux aient un aliment abondant, mais qu'il leur faut encore des litières pour se coucher et pour entretenir la fécondité des terres, n'ont pas craint de les employer presque toutes à la culture des prairies artificielles. Quelques-uns, plus sages, ont tâché de garder un juste milieu entre ces deux extrêmes, et ont fixé les uns au quart, les autres au tiers, d'autres à la moitié de l'exploitation, le terrain qu'ils doivent occuper; il n'est pas bien difficile de rendre raison des différences qui se trouvent dans cette fixation; elle est subordonnée à des circonstances qui ne permettent pas qu'elle soit générale; les terrains très riches, n'ayant pas besoin de la même quantité d'engrais que ceux qui sont pauvres, n'ont pas besoin de la même quantité de bétail, et, par une suite nécessaire, de prairies naturelles ou artificielles. On peut donc établir, comme règle générale, que la proportion doit toujours d'être en raison inverse de la richesse du fond et des autres ressources locales qui servent à la subsistance des animaux.

« Il serait cependant très-utile, à ce qu'il me semble, et je ne le crois pas impossible, de déterminer précisément cette proportion dans un canton déterminé.

« Voici comment il me paraît qu'on peut arriver à cette fixation :

« Une fois admis que c'est surtout sur l'engrais des terres qu'est fondée l'utilité des prairies artificielles, il est nécessaire de connaître,

« 1o. Le nombre d'arpents des terres labourables de ce canton et les sortes de cultures qui y ont lieu;

« 2o. La quantité de fumier nécessaire pour engraisser les terres;

« 3o. Le nombre des animaux qui peut fournir ces engrais;

« 4o. La durée de l'engrais sur les terres;

« 5o. Le produit moyen de chaque arpent;

« 6o. La consommation de chaque tête de bétail;

« 7o. La quantité d'arpents de prairies naturelles et leur produit moyen;

« 8o. Enfin la différence qui se trouve entre le fourrage des prairies artificielles sous le rapport de leurs facultés alimentaires.

« Il me paraît évident qu'au moyen de ces données, en comparant le nombre d'arpents à fumer avec la nourriture nécessaire aux animaux qu'il faudra pour fournir le fumier, on aura pour résultat le nombre d'arpents à mettre en prairies artificielles, moins ceux qui sont employés déjà en prairies naturelles fournissant à la nourriture des animaux. — (A suivre.)

Les fumures.

Il est excessivement important de tenir les terres dans un état constant de fertilité. Lorsqu'un sol est épuisé par des cultures trop souvent répétées, sans engrais, il est long, difficile et très coûteux de le ramener à une bonne situation. Il ne suffit de jeter beaucoup de fumier à la fois dans un champ appauvri, pour que ce champ re;renne rapidement sa force végétative, il doute du coup des récoltes abondantes: il faut que ce fumier ait le temps de se décomposer, qu'il soit par conséquent devenu assimilable; il faut que l'humus le constitue ce qui n'est certes pas le travail d'un jour; il faut enfin que la terre soit largement pourvue de tous les éléments dont se nourrissent les plantes et que ces éléments soient prêts à passer par les sucoirs de ces plantes; tous les vrais cultivateurs sont sans aucun doute convaincus de cette vérité, et les fermiers éprouvent une grande satisfaction quand ils entrent dans un domaine dont les terres sont en bon état et possèdent encore un surscroît de foin après que de belles récoltes ont été enlevées. Il ne faut donc rien négliger pour accroître la fertilité du sol, de façon à les faire arriver progressivement au plus haut degré de production. A ce sujet, diverses règles doivent être observées avec le plus grand soin; la fumure doit toujours être en rapport avec la nature du sol. Dans certaines terres, la composition des engrais est très-lente; dans d'autres, au contraire, cette décomposition a lieu assez rapidement.

Les terrains sablonneux possèdent, à cause de leur porosité, la faculté de décomposer bien vite les engrais; nécessairement alors une partie des éléments de la plante se volatilise sans emploi et, par suite, une quantité de fumier donnée offre un produit utile moins élevé et donne en définitive une récolte moins abondante.

Les terres fortes donnent un résultat opposé à celui qui vient d'être signalé, la ténacité et la cohésion de ces terres mettent obstacle à l'action de l'air sur les substances nutritives qui se trouvent dans la couche arabe et qu'on veut leur incorporer par suite, l'assimilation de ces substances par les plantes est retardée et la partie des éléments nouvellement dégagés se trouvent sous une forme non assimilable. De ces faits, on peut conclure qu'une fumure suffisante pour certains sols donne un résultat moins satisfaisant dans les terres fortes; mais cet état de choses a son correctif, en ce sens que, si l'effet de la fumure se fait attendre plus longtemps, ces terres s'effritent moins vite, parce qu'elles ne cèdent leurs éléments fertilisants à la première récolte qu'avec une certaine retenue et, par conséquent, les suivantes trouvent encore largement de quoi se nourrir.

Les terres argileuses forment la transition entre les terres légères et les terres fortes; elles possèdent en général les bonnes qualités des deux, sans avoir leurs défauts extrêmes. Les sols de cette nature régularisent l'action de l'atmosphère sur les engrais, de telle sorte que les matières fertilisantes se présentent non-seulement dans un espace de temps régulier à la nourriture des plantes, mais encore forment réserve pour les récoltes futures.

De ce que nous venons de dire, il résulte que les terres légères, meubles et sablonneuses demandent

une fumure moins abondante, mais plus souvent renouvelée, tandis que les terres compactes fortes réclament de grosses fumures, moins répétées. En conséquence, celui qui veut entreprendre la culture de ces dernières doit avoir un capital d'exploitation plus considérable, puisqu'il est obligé, dès la première année d'avancer une assez grosse somme d'argent pour acheter de fortes quantités d'engrais; ces terres sont alors un magasin dans lequel la plan e prend chaque année les éléments nutritifs dont elle a besoin; voilà pourquoi les sols de la Grande-Bretagne qui sont presque tous de nature fortement argileux demandent beaucoup d'engrais, ce que les cultivateurs de ce pays ont le bon esprit de ne jamais leur refuser; aussi ces sols sont-ils toujours maintenus dans un excellent état de fertilité.

Dans les exploitations froides, dans les climats rudes, le sol doit être fumé plus abondamment et plus souvent que dans les régions tempérées, car les fumures nombreuses et copieuses échauffent le sol.

Les règles ci-dessus posées doivent être observées d'une façon absolue, sans cela, il est impossible que la terre produise tout ce qu'elle pourrait produire.—
L. DE VAUGELAS.

Le petit lait pour la nourriture des porcs.

Le porc est un animal précieux dans la ferme, et il est d'autant plus précieux qu'il s'assimile avec profit une foule de matières qu'il serait le plus souvent impossible d'utiliser. Aussi y a-t-il des porcs dans toutes les fermes; malheureusement cependant dans toutes les fermes on ne sait pas utiliser tout ce qui pourrait convenir à l'entretien des porcs, ou du moins on ne se donne pas la peine de leur procurer les soins qui leur conviennent dès leur jeune âge; ce n'est qu'au moment où l'on songe à les livrer à la boucherie qu'ils reçoivent un peu plus d'attention, alors l'engrais devient plus coûteux et plus difficile.

Si l'on veut que l'élevage des porcs soit une source de revenus dans une ferme, il est important d'élever et d'engraisser le porc dans les meilleures conditions de bon marché et surtout de ne rien laisser perdre de ce qui peut lui être utile.

Le petit-lait donne d'excellents résultats, au double point de vue de l'accroissement et de l'engraisement du porc. Plusieurs expériences ont eu lieu à ce sujet, et nous citerons entre autres celles qui nous sont fournies par M. L. de Vaugelas, et que nous lisons dans la *Revue d'économie rurale*.

Voici ce que rapporte M. L. Vaugelas :

" 4 porcs ont reçu pendant 72 jours, des rations d'orge, de seigle et d'avoine, avec de l'eau, à volonté. Après ce temps, le poids de ces porcs n'augmentait plus; à la place de l'eau, on distribua 6 pintes de petit-lait par jour et par tête et l'accroissement en poids se produisit immédiatement.

" 4 autres porcs ont reçu de l'orge et du petit-lait et ils se sont trouvés dans d'excellentes conditions jusqu'au 4^e jour, époque à laquelle ces animaux ne mangeaient presque plus, chaque jour la consommation était moins forte, et par conséquent on ne constatait aucune augmentation de poids.

" C'est en combinant le lait avec l'avoine que les meilleurs résultats ont été obtenus. Des porcs soumis

à ce régime ont largement gagné pendant 116 jours; les balles elle-mêmes dans lesquelles sont enfermés les grains d'avoine ont été presque complètement consommées et digérées, ce qui n'avait pas lieu avec l'eau.

" 4 porcs ont été nourris pendant quelque temps avec un mélange composé de 3 parties d'orge, 2 parties d'avoine, 1 partie de son, 1 partie de pois ou de pommes de terre et de l'eau à discrétion; ces porcs ont ensuite reçu le même mélange, avec 4 pintes de petit-lait par jour et par tête, ce qui a eu lieu pendant 88 jours. Les effets ont été très satisfaisants pendant les 24 premiers jours; ils l'ont été moins pendant les 64 derniers jours, tout en restant cependant supérieurs à ceux obtenus avec de l'eau."

Il est donc bien certain que le petit-lait constitue un excellent aliment pour les porcs, et qu'il faut bien se garder de le perdre dans la ferme, comme le font quelques cultivateurs peu soucieux de leurs intérêts.

L'élevage des porcs et leur engraissement constituent une excellente et productive industrie pour les cultivateurs; mais là, comme ailleurs, il faut du savoir-faire. Il est d'abord indispensable de choisir la race de porcs qui croît le plus rapidement, s'engraisse vite en dépensant le moins, et utilise le mieux la nourriture qu'on lui distribue; il faut ensuite chercher les aliments qui reviennent au chiffre le moins élevé et qui, par conséquent, fournissent la viande au plus bas prix.

Ces deux conditions sont bien rarement remplies dans nos campagnes. On prend généralement le premier porc venu, sans se préoccuper de la race à laquelle il appartient et de sa conformation; aussi rencontre-t-on souvent dans la ferme des animaux détestables sous tous les rapports, qui le plus souvent mangent beaucoup sans grand profit, ce qui est un inconvénient bien grave, puisque l'on pourrait nourrir et engraisser deux porcs de bonne race là où on en tient un seul de mauvaise race; c'est là aujourd'hui un fait certain qu'il est impossible de révoquer en doute.

Les labours multipliés.

Est-il nécessaire et avantageux de labourer plusieurs fois toutes les terres, comme on le fait dans certaines localités, sans tenir compte de la nature du sol et des conditions climatiques?

Il est difficile de répondre à ces questions d'une façon absolue. L'homme intelligent doit bien comprendre que les labours réitérés rendent de grands services là où le besoin s'en fait sentir, mais que partout ailleurs s'est de la peine et du travail perdus, et nous pouvons même ajouter que dans certains sols meubles naturellement, les nombreux labours sont plus nuisibles qu'utiles. Il s'agit donc tout simplement d'agir avec le plus grand discernement et de ne pas suivre des traditions essentiellement routinières.

A quels signes reconnaît-on qu'une terre a besoin d'être labourée plusieurs fois? C'est fort simple, et il suffit, pour ne pas faire fausse route, d'être un peu observateur.

Les labours préparatoires, surtout quand ils ont lieu sur des terrains destinés à la jachère, ont pour

but l'ameublissement ou l'émiettement de la terre, l'aération de cette terre et la destruction des mauvaises herbes. Donc, le nombre des labours doit être réglé par la ténacité du sol et par ses tendances à produire une plus ou moins grande quantité de mauvaises herbes.

Le premier labour exerce souvent la plus grande influence sur l'avenir de la récolte; il doit donc être pratiqué avec beaucoup de soin; il est surtout important que la terre ne soit pas trop humide, ou bien on s'expose à voir se former une croûte qui devient parfois très-dure, particulièrement dans les grosses terres, et qui s'expose à l'aération du sol et à l'action des agents atmosphériques qui jouent un très-grand rôle dans la préparation des jachères et fertilisent si économiquement la terre. Dans ce cas, un second labour devient absolument nécessaire et même parfois un troisième. Il faut agir de la même façon, lorsque les herbes parasites abondent, où lorsque la terre devient dure, qu'elle se lève en miettes et se dessèche jusqu'au sous sol.

En résumé, la terre doit toujours rester dans un état d'émiettement tel qu'elle puisse s'aérer facilement et tenir la couche arable accessible à l'action des agents atmosphériques. Le sens pratique du cultivateur vaut donc bien mieux dans cette circonstance que toutes les indications. Lorsque la terre n'est ni humide, ni dure, ni sèche et que les mauvaises herbes font défaut, il est évidemment inutile de procéder à un second labour.

Si une terre a été fumée convenablement avec des engrais de ferme plus ou moins pailleux, il pourrait devenir dangereux et même nuisible de labourer plusieurs fois cette terre, car en la retournant, le fumier viendrait dessus, serait par conséquent exposé à la chaleur, se dessécherait et perdrait ainsi une grande partie de ses qualités fertilisantes. Il arrive parfois qu'à la suite d'une pluie, il se forme une croûte plus ou moins forte à la surface du sol: ce n'est pas un motif pour faire un labour, il suffit de donner un vigoureux coup de herse ou d'extirpateur qui facilite l'aération et détruit les mauvaises herbes.

Bien des cultivateurs ne se rendent pas un compte exact des labours réitérés qu'ils pratiquent sur leurs terres; ils suivent en cela une vieille habitude, une vieille tradition et ils ne s'aperçoivent pas que fort souvent ils perdent leur temps, par conséquent leur argent.

Ces faits ne se produiraient jamais si l'enseignement agricole était largement organisé dans toutes les communes rurales; les enfants et les adultes seraient ainsi plus ou moins initiés aux éléments de la science agricole, on leur démontrerait, en autres choses, la théorie si simple des labours, et la conduite de la ferme aurait sans aucun doute lieu dans des conditions beaucoup plus satisfaisantes. Nous l'avons déjà répété bien des fois: l'ignorance est la mère de la routine: et nous savons tous ce que l'on peut faire en se maintenant dans l'ornière fatale de la routine. On récolte peu, on dépense beaucoup de temps et d'argent; de cette façon il est difficile de s'enrichir et même de se procurer un peu de bien-être — L. DE VAUGELAS.

Bibliographie.

LE MOIS DE MARS.

MOIS PRATIQUE DE ST-JOSEPH, ou pieux legs de ce glorieux patriarche à ses enfants par le R. P. Huguet. Prix, 5 cents chaque; 40 c. la doz., \$3 le cent. En vente à la librairie de J.-B. Rolland et Fils.

Cet opuscule forme trente et une méditations pour le mois de mars. Les personnes pieuses trouveront beaucoup d'intérêt à lire cet ouvrage fait pour ranimer les sentiments de dévotion à St-Joseph. C'est dans la vue de contribuer en quelques choses à la gloire de ce grand saint que l'auteur a publié ce petit mois de méditations en son honneur.

L'auteur de ce pieux opuscule dédie son modeste travail à St-Joseph, et le prie d'aller semer ces pensées pieuses dans les murs de la famille chrétienne.

C'est bien là le but de ces quelques pages; elles n'aspirent pas à faire beaucoup de bruit, mais simplement à faire un peu de bien.

MOIS DE ST-JOSEPH, contenant diverses prières et méditations sur St-Joseph, qui forme un joli volume in-32 de 256 pages, rel. 25 cts. l'exemplaire franco, la douzaine \$2.50. En vente à la librairie J. B. Rolland & Fils, Montréal.

Les âmes pieuses, les familles chrétiennes et les communautés religieuses seront heureuses de trouver dans le Mois de St-Joseph un manuel complet de prières et de diverses pratiques de piété qui aideront à faire connaître et à propager partout le culte de St-Joseph que Sa Sainteté Pie IX a proclamé patron de l'Eglise universelle.

Le but de ce livre est d'exciter plus encore, s'il est possible, la piété des serviteurs de St-Joseph, ils y trouveront un aliment solide pour leur dévotion, et un grand nombre d'exemples propres à augmenter leur confiance envers ce saint protecteur.

LEGENDES DE ST-JOSEPH, patron de l'Eglise universelle 1 vol. in 12 bro., 30 centims franco par la poste, Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, libraires éditeurs, 12 et 14 rue St-Vincent.

Ce volume dédié à tous les vrais serviteurs de St-Joseph, se compose de trente-deux légendes, et un appendice qui contiennent des traits inédits de la puissance et de la bonté de St-Joseph.

Il est d'usage de terminer les exercices du mois de St-Joseph en citant un exemple qui reveille l'attention des fidèles, et grave dans leur cœur en caractères ineffaçables, une confiance inébranlable en leur saint protecteur. On pourra lire cet ouvrage dans les communautés religieuses au refectoire pendant le repas durant le mois de St-Joseph.

Les personnes pieuses vivant en communauté ou dans le monde trouveront dans ce volume une ressource précieuse pour passer saintement le mois de mars, pour honorer et imiter St-Joseph pendant toute leur vie.

LA VIE ET LES VERTUS DE SAINT-JOSEPH d'après les livres saints, par le Père H. Saintrain, in-32 rel. 44 cents.—Liege, H. Dessain, Editeur—Montréal, J. B. Rolland & Fils, Libraires-Dépositaires, 12 et 14 St. Vincent.

S'il est une chose propre à inspirer l'amour à St-Joseph et exciter les fidèles dans leur dévotion envers ce grand saint, c'est bien l'histoire de sa vie et le récit des vertus qui l'ont remplie; quoi de plus propre en effet pour porter à l'imitation de ce beau modèle, que d'offrir à la réflexion le tableau de la Vie et des vertus de St-Joseph.

Mais écrire la vie de saint Joseph n'est pas chose aisée, car l'extrême brièveté des Ecritures sur cette incomparable existence, est cause que bien des choses y sont incertaines; toutefois, cette Vie de saint Joseph doit être vraie, sinon de cette rigoureuse vérité historique, qui n'admet que des faits incontestables, au moins d'une vérité que l'on peut appeler idéale, puisque l'auteur n'ajoute rien au récit évangélique qui n'en soit la conséquence logique, ou qui ne soit fondé sur la raison ou enfin sur les mœurs et les usages propres au peuple hébreux. A la fin de chaque chapitre, il y a une prière. C'est le côté pratique de cet ouvrage. Ces prières, en forme d'Entretiens avec St-Joseph ont pour objet la vertu dont il est surtout question dans le chapitre. Afin de leur donner plus de valeur et d'unction elles sont toutes composées de pensées tirées des livres sacrés et des écrits des saints.

Cet ouvrage est donc utile sous le triple rapport de l'histoire, de l'exemple qu'il offre et des belles prières qu'il ren-

ferme : aussi serait-il à souhaiter que tous les vrais serviteurs de St Joseph l'eussent en leur possession, car ils y trouveront tous les éléments propres à stimuler leur zèle et à les faire progresser dans leur amour et leur dévotion envers ce grand protecteur de l'Eglise universelle.

Choses et autres.

Le sucre du concombre.—Le *Nouvelliste de Québec* informe qu'aux Etats-Unis, on vient de découvrir le moyen d'utiliser les concombres à la fabrication du sucre. Les semences de concombres préparées donnent un jus sucré qu'on traite ensuite par des moyens spéciaux. Les résidus sont utilisés pour la nourriture des animaux. Cette opération ne donne que 7 pour 100 de sucre; mais il revient à un prix moindre que celui des autres provenances, son extraction étant très-facile et peu coûteuse.

— On fait usage de l'huile de pétrole contre la gale des moutons et contre les insectes qui dévorent les divers animaux et détruisent les végétaux. Il ne faut employer cette substance qu'avec la plus grande précaution; en voici la preuve:

Un cultivateur a fait frotter avec du pétrole des vaches couvertes de poux, ces insectes ont été tués à la vérité, mais dès le soir, les vaches étaient toutes gonflées, elles avaient perdu l'appétit et le lait; on ne les a sauvées que par des lavages au savon et des cataplasmes émollients, ce qui n'a pas empêché au poil de tomber; la convalescence a même été très-longue. Les mêmes faits se reproduisent pour les arbustes que l'on tue en même temps que les insectes nuisibles. Il ne suffit pas de mélanger l'huile de pétrole avec de l'eau, car l'eau ne dissout pas cette huile, et pas conséquent elle tombe presque pure sur les plantes arrosées.

— On ne doit jamais laisser pousser l'herbe au pied des jeunes arbres nouvellement plantés: l'herbe prend l'humidité du sol et empêche l'air de pénétrer jusqu'aux racines, et tout le monde sait que l'air est nécessaire au développement de ces racines.

— De jeunes arbres plantés en automne poussent au printemps et périssent quelquefois en été; en les examinant, on trouve l'écorce desséchée et même brûlée par place. Cet inconvénient ne provient-il pas de ce que l'arbre, ayant été en pépinière, ombragé par ses voisins, a l'écorce tendre et délicate; planté sans abris, il reçoit facilement un coup de soleil. Il serait donc important d'entourer la tige pendant les grandes chaleurs, d'un peu de paille mise en long et pas trop épaisse, que l'on diminue l'année suivante afin d'habituer petit à petit l'arbre au soleil. Il arrive aussi parfois que le soleil enduret tellement l'écorce que l'arbre ne peut plus grossir, il en est quelque sorte séché comme dans un étai; dans ce cas, il suffit de fendre l'écorce de haut en bas.

Les feuilles de sapin données aux moutons.—Il n'y a pas d'inconvénient, dit-on, à faire entrer les feuilles de sapin, pour une certaine part, dans la nourriture des moutons, on les considère comme un stimulant très-sain, très-hygiénique et un excellent dépuratif.

Cercles agricoles—Nous lisons dans le *Journal d'agriculture*: "Plusieurs cercles agricoles s'organisent, surtout dans le district de Québec. On vient d'en établir un à Deschambault et un autre à Ste-Marie de la Beauce, tous les deux sous la présidence honoraire de M. le curé du lieu. Espérons que ces deux exemples porteront des fruits multiples et que les cercles resteront sous la haute direction du Clergé. C'est, à notre avis, la seule garantie de stabilité et d'utilité que l'on puisse donner à ces organisations toutes de dévouement et de charité d'un côté, d'intérêts matériels très-prononcés, de l'autre côté.

RECETTES

Moyen pour donner au pain une saveur agréable.

On fait bouillir le son ou la recoupe pendant un quart d'heure en agitant continuellement avec un cuillères en bois, on filtre avec expression au moyen d'une grosse toile et on se sert de la colature pour pétrir. Le son déposé dans l'eau, outre la farine qu'il contient encore, possède un principe sapide et aromatique qui communique au pain une saveur très-agréable; l'augmentation du poids est d'environ un huitième. Ce procédé augmente donc en même temps le poids et la qualité du pain.

Moyen pour guérir la diarrhée des veaux.

Les veaux sont atteints de flux de ventre ou de diarrhée pendant l'allaitement et plus encore au moment du sevrage. Si le lait de la mère est mauvais, ce qui est facile à distinguer par un examen attentif, il faut se servir du lait d'une autre vache et donner au veau une infusion de thé dans laquelle on met un jaune d'œuf et un peu de vin blanc. Si le flux de ventre résiste, on fait prendre au jeune animal, soir et matin, deux cuillerées de la préparation suivante: une once de rhubarbe en poudre qu'on laisse infuser pendant vingt-quatre heures près du feu dans un peu plus de trois roquilles d'eau-de-vie.

Moyen pour nettoyer les vases qui ont contenu du pétrole.

On prépare un lait de chaux léger avec lequel on lave le vase ou la lampe qu'il s'agit de nettoyer ou que l'on veut rendre à un autre usage. Le lait de chaux et le pétrole forment une émulsion, c'est-à-dire se combinent en une sorte de savon. Si l'on veut obtenir une plus grande netteté et enlever jusqu'à la moindre trace d'odeur, on lave une seconde fois avec du lait de chaux dans lequel on a mélangé une petite quantité de chlorure de chaux; le chauffage du lait de chaux rend l'opération plus rapide. Des bouteilles ayant contenu du pétrole ont pu, par ce moyen, être remplies de vin et de bière et rester exemptes de toute espèce de goût particulier.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES soumissions adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à midi, le 18 MARS prochain, pour le transport des Mallees de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, à dater du 1er JUILLET prochain, savoir:—

BERTHIER et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

CHICOUTIMI et TREMBLAY, six fois par semaine.

ESCUMINAC et FLEURANT, une fois par semaine.

L'ANSE AU FOIN et TREMBLAY, deux fois par semaine.

LEVIS et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

MAPLE GROVE et SOMERSET, trois fois par semaine.

MATANE et la STATION DE ST-OCTAVE, six fois par semaine.

MURRAY BAY et STE-AGNÈS, douze fois par semaine.

ST-ARSENE et VIGER, trois fois par semaine.

ST-AUBERT et la STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

STE-CLAIRE et ST-MALACHIE, six fois par semaine.

ST-DENIS et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

ST-GERVAIS et la STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, aux bureaux intermédiaires et au bureau du sousigné, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 4 février 1891.

17 février 1891.